

Image not found or type unknown



Construction de maison neuve à louer

Par **raoullebouc**, le **23/10/2007** à **16:56**

Bonjour rnJ'ai n projet de construire une petite villa pour louer . On vient de me dire que je doi construire aux normes handicapé pour pouvoir louer plus tard, Hors je viens de me renseigner il y a un sur cout important pour ce type de construction en plus je perds de la surface pour ce qui est salle de bain WC et couloir (sur dimensionné pour handicapé) . Je comptais construire et louer avec les avantages de la loi Robien, que ce passe t il si je fais une construction normale non prévue pour handicapés, puis je avoir des pénalités et puis quand même profiter de la loi Robien . Merci